Image not found or type unknown

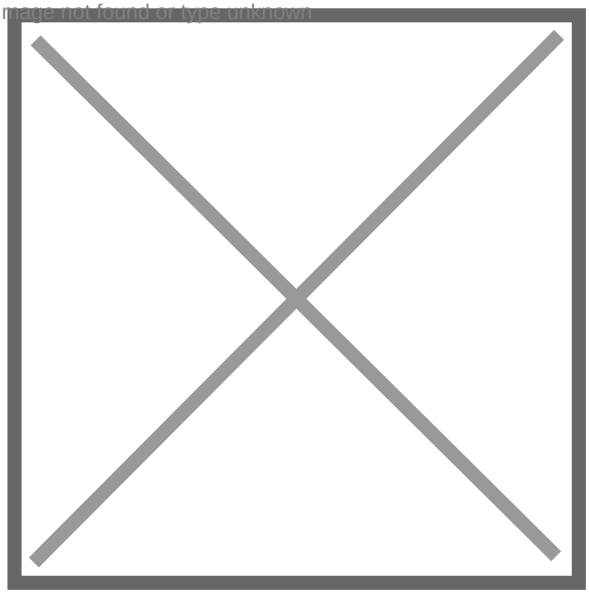

Droit sur le fait de faire ciculer une petition

Par **dbiba**, le **01/02/2008** à **08:22**

je travail dans un lycee francais regis par l AEFE AGENCE D ENSEIGNEMENT FRANCAIS A L ETRANGER
dans notre lycee une petition a circule pour de meilleur condition de vie le proviseur nous a fait dire que la prochaine fois qu une petition circulerait l investigateur prendrait le premier avion pour lui la petition n est pas valable quand il n ya pas le nom des auteur et que cela equivaut a une lettre anonyme et ce malgre les45 signature pour moi le directeur nous intimide car il voudrai saoir qui est le protagoniste pour lui mettre la pression quelle sont les droit merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés